

Skiman

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Magasiniers qualifiés
Skiman
Vendeur d'articles de sport
Vendeurs en habillement et articles de sport
Vendeurs en habillement et articles de sport / Vendeur de skis, employé
Vendeurs en habillement et articles de sport / Vendeur en articles de sport, employé

Codes

- **CITP2008** : 5223
- **PCS-ESE 2003** : 653a
- **PCS-ESE 2003** : 554e
- **ROME1999** : 14224
- **CITP88** : 5220

DESCRIPTIF

Ses missions de technicien vendeur sont de :

- conseiller le skieur dans le choix de son matériel et l'équiper,
- entretenir et réparer les skis, surfs, monoskis, luges, mountainbikes,
- gérer le parc de location.

Il peut également participer à la vente de matériel technique et de textile.

La polyvalence est fonction de la taille du magasin, et du nombre de salariés.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Le skiman exerce le plus souvent en station de sport d'hiver, Il s'agit d'un emploi saisonnier de la montagne.

Formation professionnelle :

Pas de formation prérequis mais souvent une connaissance et une pratique de ce sport.

Une formation spécifique de technicien vendeur skiman existe après sélection des candidats par le Centre National Professionnel des Commerces en Articles de Sports et de Loisirs.

Une formation de "terrain" est effectuée par les employeurs ou les autres salariés, dans certaines enseignes.

Souvent des moniteurs de skis exercent cette activité, au sein de leur club.

Evolution de carrière






Ce travail occupe souvent des salariés saisonniers.








CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
atelier skiman	poussieres des composants du ski (cf produits)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	vapeurs et fumées de fartage (cf produits)				
	poussieres liées a l'affutage des carres (cf produits)				
	nuisances du skiman				établir la fiche de poste du skiman
		ordonnance de prévention - skiman			
	- espace de travail avec sol glissant	installer des sols anti-dérapants			
		Nettoyer régulièrement les sols			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	bruit impulsionnel 				
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
réserve-zone de stockage	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
magasin de commerce	contact avec la clientèle générant une charge mentale particulière	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	contact regulier avec le public				

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
contact avec les clients 	humeur des clients générant une charge mentale particulière 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions				
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
fluctuation saisonnière	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
fluctuation hebdomadaire de la charge de travail	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
travaux urgents impromptus	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aleas a gerer generant une charge mentale particuliere		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				
multiplicité des tâches	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
travail le week-end	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées au travail les dimanches et jours fériés	limiter le nombre de jours fériés travaillés par les salariés			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		






Tâches





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
monter et régler les fixations 	mouvement répétitif du membre supérieur	+alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	poussieres des composants du ski (cf produits)				
réparer les carres	produits chimiques (cf produits)				
réparer les semelles	posture du tronc en rotation et anteflexion du rachis				recherche de troubles locomoteurs
		proposer une formation action PRAP 			
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	produits chimiques (cf produits)				
décaper, farter, et polir les semelles et les carres de skis	mouvement répétitif du membre supérieur	+alterner les tâches			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	produits chimiques (cf produits)				
préparer, réparer les chaussures de ski	mouvement répétitif du membre supérieur	+alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	aérosols (cf. produit)				
	posture accroupie				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
entretenir les casques	aérosols (cf. produit)				
gérer le parc location	mouvement répétitif du membre supérieur	+alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	posture 				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
		Porter des chaussures de sécurité			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
nettoyer, faire l'entretien courant chez le skiman	produit de nettoyage (cf produit)				








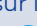
Outils et équipements



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
surmouleuse	produits chimiques (cf produits)				
pistolet à polyéthylène	produits chimiques (cf produits)				
ponceuse - affûteuse chez le skiman	projection d'éclats				informer sur les vaccinations 
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
			corps étranger dans la partie externe de l'oeil		
			corps étranger ou objet pénétrant dans la peau		
	machines en mouvements	adapter les tenues de travail			
		mettre des carters de protection, arrêt d'urgence			
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques du poignet et de la main		
			écrasements multiples, sans précision		
	poussieres des composants du ski (cf produits)				
	bruit superieur a 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
farteuse	vapeurs et fumées de fartage (cf produits)				
	matériau haute température	mettre en place la CAT devant une brûlure	brûlures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	objet brulant	mettre en place la CAT devant une brûlure	brûlures		
fer à repasser utilisé pour le fartage	objet brulant	mettre en place la CAT devant une brûlure	brûlures		
	matériel électrique défectueux	respecter le degré et la classe de protection 			
		signaler toute prise électrique détériorée à la personne habilitée			
		maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique			
			électrisation / électrocution		
	vapeurs et fumées de fartage (cf produits)				
visseuse					





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
perceuse	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au systeme main/bras superieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la sant� d�crits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le mat�riel (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		



Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
white spirit	hydrocarbure aliphatique et derive 	si possible substituer les plus dangereux			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		Porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
	hydrocarbure aromatique et derive 	si possible substituer les plus dangereux			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		Porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			dermite irritante de contact due aux solvants		
défarreur					
solvants de dégraissage	solvant organique 				recherche de syndrome psycho-organique
					recherche des effets sur la santé décrits
		si possible substituer les plus dangereux			
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		former à l'utilisation des produits			
		respecter les règles d'hygiène 			
		informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
		prévenir l'incendie 			
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermatoses irritatives		
			dermatoses et eczémas		
			irritation respiratoire		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			syndrome d'intolérance aux odeurs		
	ether de glycol 	Porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
	derive halogene d'hydrocarbure aliphatique sature	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 12		
produits de nettoyage	produit lavage sol, mur, surface industrielle	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	détergent désinfectant pour locaux (sols, murs, surfaces) domestique et professionnel	éviter contact mains et visage			
		conseils de prévention - protection cutanée 			
		porter des gants adaptés			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			dermite irritante de contact		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			brûlure et corrosion limitées à l'oeil et ses annexes		
produits antiparasitaires					
poussières des composants du ski	autre poussiere inorganique				EFR
		capter au point d'émission 			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
fart 	fumee de polymerisation	capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		Porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			intoxication accidentelle par d'autres gaz et émanations et exposition à ces produits		
			irritation voies aériennes supérieures		
colles époxydiques	resine epoxydique 				surveillance de l'état cutané
		éviter contact mains et visage			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			RG 51 (attention : liste limitative) 		
			dermatoses et eczémas		
colles cyanoacrylates	adhesif, colle cyanoacrylate 	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	RG 66 (attention : liste limitative) 		
clientèle	contact avec la clientele generant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue personnelle souvent portée	salissures des tenues	faire fournir la tenue de travail (par l'entreprise)			
		adapter sa tenue de travail			
		changer fréquemment de tenue de travail			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
chaussures de sécurité antidérapantes					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
gants adaptés à l'activité					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

Ce métier exercé de façon saisonnière expose à des gestes répétitifs des membres supérieurs, à des produits irritants et allergisants. La fluctuation de l'activité est à la fois saisonnière et hebdomadaire pouvant amplifier les risques accidentels. Cette activité irrégulière complique le suivi médical obligeant le médecin du travail à un grand nombre d'examens sur un temps limité.

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans.

L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

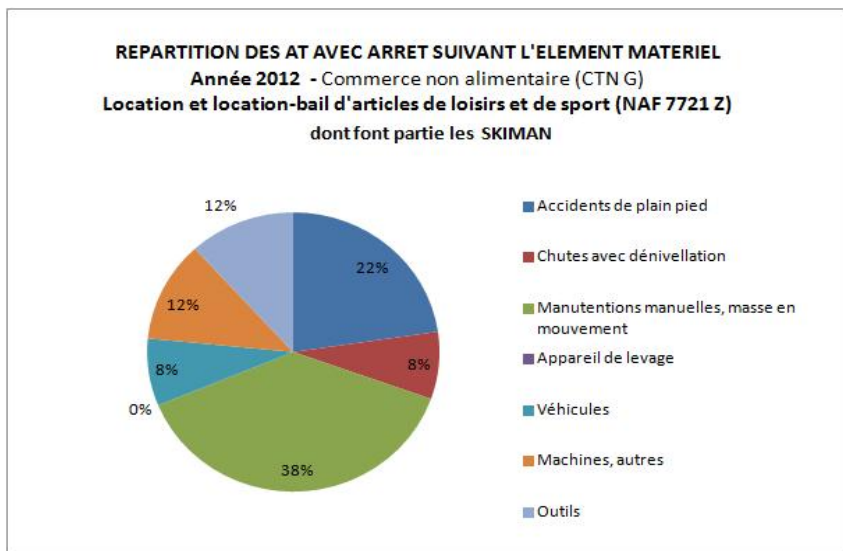
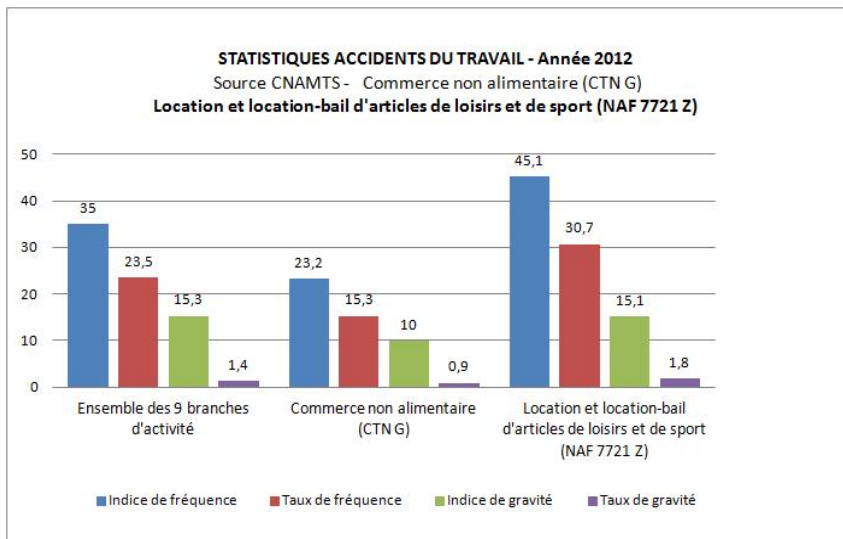
2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°12 : Affections professionnelles provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après : dichlorométhane ; trichlorométhane ; tribromométhane ; triiodométhane ; tétrabromométhane ; chloroéthane ; 1,1-dichloroé**
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°51 : Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels**
- **Tableau n°66BIS : Pneumopathies d'hypersensibilité**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**

4. **Statistiques accidents du travail** année 2012 "Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport (NAF 7721 Z)" dont font partie les SKIMAN :



Caractéristiques exceptionnelles

Skiman, ski, fartage, travail saisonnier.

Certains moniteurs de ski peuvent être skimans par obligation, ils le sont principalement pour les membres de leur club.

Glossaire métier

Farteuse, fart, fer à repasser, surmouleuse, carre, semelle.

Conclusions

Métier lié aux sports de neige exposant à des dangers d'origine physique (manutention, postures contraignantes, bruit, vibrations) et d'origine chimique (poussières, colles, solvants, fumées de dégradation thermique).

Les préventions doivent être inscrites dans la formation. Il faut éviter les opérations à sec et veiller au respect des températures de chauffe données par les constructeurs.

Les risques d'accidents sont multiples car le skiman gère une activité d'atelier et une activité commerciale.

Règlementation

Références bibliographiques

Gouiaille B. Skiman. Fiche métier Annecy santé au travail ; site ast74.fr

Testud F, Sabouraud S, Lecoq-Jammes F. Cas clinique: fièvre des polymères après fartage intensif des snowboards en milieu confiné: 3 observations. Archives des Maladies Professionnelles 2010;6:925-930.

ADRESSES UTILES

Fiche métier FMP issue de la **FMP Skiman** consultable sur <https://www.fmpresanse.fr>